



Avoir ou remboursement suite à échange produit

Par **jmv72**, le **29/05/2009** à **14:02**

Bonjour,

j'ai acheté une paire de lunette pour ma femme dans un magasin Aflelou, celle-ci n'étant pas avec moi la vendeuse m'a préciser que je pouvais les échanger sous 1 mois. 48h plus tard je reviens dans le magasin pour faire l'échange et ma femme trouve une paire beaucoup moins cher 107€ au lieu de 153€, le responsable du magasin refuse de me rembourser la différence et m'oblige à accepter un avoir valable uniquement dans leur magasin; en a-t-il le droit? comment faire pour me faire rembourser?